

CAP LOCALE C FINANCES PUBLIQUES DU 24/05/2012

TABLEAUX D AVANCEMENT

CLASSEMENT POUR AVANCEMENT AU GRADE DE AAP1

- 42 AGENTS AYANT VOCATION
MAIS 9 AGENTS A CLASSER

CLASSEMENT POUR AVANCEMENT AU GRADE DE AAP2

- 25 AGENTS AYANT VOCATION
MAIS 14 AGENTS A CLASSER

LES CAP CENTRALES SE REUNIRONT LE 29 JUIN 2012 POUR LES AAP2 ET LE 04 JUILLET POUR LES AAP1

LES AGENTS RETENUS SERONT NOMMES AVEC EFFET RETROACTIF AU 01 JANVIER 2012

FO DENONCE LE MANQUE DE TRANSPARENCE CONCERNANT LES CRITERES DE CLASSEMENT. ON PEUT DONC DEPLORER QUE DES AGENTS QUI, L AN DERNIER PENSAIENT BENEFICIER D' UN AVANCEMENT CETTE ANNEE, N AIENT RIEN.

NOUS NE REMETTONS PAS EN CAUSE LA QUALITE DU TRAVAIL ET DES DOCUMENTS FOURNIS OU PLUTOT RELAYES PAR LES RH, PUISQUE TOUT VIENT DE PARIS

DE MEME FO RAPPELE QU UN TABLEAU D' AVANCEMENT N EST PAS UNE LISTE D APTITUDE. C' EST UN AVANCEMENT DANS LE CORPS, TOUS LES AGENTS Y PRETENDENT DES LORS QU ILS REMPLISSENT LES CONDITIONS STATUTAIRES

POUR LES AAP1 FO A VOTE POUR AFIN D' EVITER UNE PENALISATION DES AGENTS CLASSES

LES REPRESENTANTS FO A CETTE CAP LOCALE :

SFEIR ROGER

OLIVE VIOLAINE

PS/LA CIRCULAIRE CONCERNANT LES JOURNEES DE CARENCE PUBLIEE LE 14/05/2012 ENTRE EN APPLICATION AVEC EFFET RETROACTIF AU 01/01/2012 EN AYANT LA GARANTIE QUE 2 JOURNEES D ARRET SERONT RETENUES AU MAXIMUM DURANT 1 MOIS